

Paris, le 22 avril 2020

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Alerte sur le renoncement aux soins

Depuis le début du confinement, les professionnels de santé constatent une diminution importante des recours aux soins en ville et en établissement. Cette situation anormale inquiète les soignants et les responsables d'associations d'usagers, qui souhaitent rassurer et encourager les personnes malades qui en ont besoin à avoir recours aux soins. Les professionnels de santé sont mobilisés dans la lutte contre le Covid-19 mais le restent également pour la santé publique.

Certains patients n'osent plus se rendre en établissement de santé ou appeler leur médecin, pour des motifs autres que des symptômes liés au coronavirus. Ces renoncements aux soins peuvent engendrer de graves dommages, particulièrement pour des pathologies chroniques ou aiguës.

La Fehap, la Fédération hospitalière de France, la Fédération de l'hospitalisation privée, France Assos Santé, Unicancer et l'Union nationale des professionnels de santé rappellent qu'il est essentiel de continuer à se soigner et que les autres pathologies existantes ne doivent pas être négligées.

En cette période si particulière, ces six organisations appellent les personnes malades à deux choses : **rester confinées chez elles, en respectant les consignes des autorités sanitaires, et ne pas renoncer aux soins**. En cas de doute sur son état de santé, il est essentiel de continuer à contacter son médecin ou d'appeler le 15, selon la situation.

L'unique préoccupation de l'ensemble des professionnels de santé, en ville ou en établissement de santé, reste la santé de tous. Les établissements et les professionnels de ville accueillent les patients qui en ont besoin et prennent en charge leurs pathologies chroniques ou leurs soins urgents, tous les jours, dans tous les territoires, sans exclusion financière et dans le respect des consignes de sécurité (notamment séparation stricte des flux de patients covid et non covid). Le recours à la téléconsultation et aux télésoins est également possible et pris en charge par l'Assurance maladie.

### Contacts presse :

Fehap - Maryse de Wever : [maryse.dewever@fehapa.fr](mailto:maryse.dewever@fehapa.fr)

FHF – [g.papin@fhf.fr](mailto:g.papin@fhf.fr)

Havas – [communicationfhf@havas.com](mailto:communicationfhf@havas.com)

FHP – [benjamin.azogui@fhp.fr](mailto:benjamin.azogui@fhp.fr)

France Assos Santé : [communication@france-assos-sante.org](mailto:communication@france-assos-sante.org) – 01 40 56 94 42

Unicancer - Valérie Perrot-Egret : [presse@unicancer.fr](mailto:presse@unicancer.fr) – 06 09 87 02 20

UNPS – [mathilde.guest@unps-sante.org](mailto:mathilde.guest@unps-sante.org)